



DRAME

Le corps sans vie d'un homme a été découvert dernièrement, au petit matin par son épouse, entre son domicile et les latrines, à Okondja. Guy-Mesmin Omvouna Bingah était enseignant du 1er degré dans une école publique. Il était sorti en pleine nuit dans le but de satisfaire un besoin naturel.

Page 7

PDG

Suivant le même scénario que leurs camarades des autres provinces, cadres et militants PDG de la Ngounié ont, samedi, lors de la célébration en différé des 54 ans de leur parti, appelé leur "DCP" – en visite au siège de Louis ce même samedi – à se porter candidat à sa succession l'an prochain.

Page 3

FÉGAFOOT

Et de trois ! A l'issue d'un scrutin précédé de moult rebondissements, Pierre-Alain Mounguengui a été réélu samedi, à Lambaréné, à la tête de la Fégafoot par 18 voix (contre 12 à son principal challenger Jérôme Efong Nzolo). Un troisième mandat qui débute toutefois sur fond de contestation.

Page 7

IL DEVRA RENDRE "SES" BIENS !

RECONNU coupable de blanchiment d'argent, l'ancien aide de camp de Brice Laccruche Alihanga, le lieutenant Yoanis Kongo, outre une condamnation de deux ans de prison – il lui reste cinq mois à purger – se voit confisquer les biens qu'il a acquis. Il doit également s'acquitter d'une amende de 5 millions de francs et de 30 autres millions au titre des dommages et intérêts.

Page 2



POUR MOI QUOI...

Vous voyez comment nos ngangas peuvent tuer quelqu'un cadeau au pays ?

En allant consulter un ngangas là-bas à Adzap-Yeffa, pour savoir ce qu'est advenue d'une maman disparue en forêt, celui-ci, comme d'habitude, n'a pas trouvé mieux que de désigner un vieux coupable de l'avoir "sacrifié". Une accusation qui favorise l'installation d'un climat délétère jusqu'au jour où la perdue de vue réapparaît...

Des histoires du genre, c'est chaque jour qu'on les enregistre dans nos villages, mapanes et autres. Même dans nos centres urbains où pourtant brille la lumière de la "civilisation". Le recours systématique aux ngangas pour la manifestation de la vérité sur un enfant malade, une femme portant une grossesse difficile, un homme souffrant d'une maladie compliquée, ou encore la mort d'un être cher est à l'origine des querelles parfois aux conséquences dévastatrices dans nos sociétés. Cela doit nous inviter à faire preuve de beaucoup de retenue et de discernement. Si, dans le cas d'Adzap-Yeffa, les enfants de la ma-

man disparue n'avaient pas pris avec des pincettes les prétendues "révélations" du ngangas, nul doute qu'un crime aurait été commis pour rien. Et c'est là que la loi moderne doit se manifester pour nous discipliner. Des dispositions existent. En appliquant par exemple celle inhérente à la fausse accusation, on mettra fin à certaines dérives de nos pratiques...

Surtout quand elle est source de menace sur la paix civile, il ne faut pas hésiter à taper sur les doigts de leurs auteurs quoi.